

CICA REPRÉSENTER, DÉFENDRE, CONSEILLER LES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION DANS LE MONDE

La CICA, (*Confederation of International Contractors' Associations*) représente l'industrie de la construction - Travaux Publics et Bâtiment - à l'échelle mondiale. Cette industrie qui implique des entreprises de toutes tailles, des plus petites aux plus grandes, réalise un chiffre d'affaires global de 7 000 milliards de dollars américains et emploie environ 120 millions de collaborateurs. La mission de la CICA est de servir, promouvoir et valoriser son image à travers le monde. C'est une association internationale à but non-lucratif de fédérations ou de syndicats professionnels représentant les entreprises de construction de leurs régions respectives et dont les membres s'engagent à se conduire de manière éthique.

Entretien avec Fanny Dastugue, directrice générale de la CICA. PROPOS RECUEILLIS PAR MARC MONTAGNON



1- Fanny Dastugue, directrice générale de la CICA.

Fanny Dastugue, directrice générale de la CICA, nous en dit plus sur cette association dont les membres contribuent, par les travaux qu'ils réalisent, à la croissance, à la modernisation et à l'amélioration du cadre et de la qualité de vie ainsi qu'à la transition écologique.

Quelles sont les origines de la CICA ?

La CICA (*Confederation of International Contractors' Associations*) a été créée à Tokyo en 1974 pour représenter l'in-

dustrie de la construction à l'échelle mondiale et son siège social est statutairement à Paris, dans les bureaux de la FNTP, ce qui en fait un instrument français d'influence important. Son président est Irwin Perret, ingénieur diplômé de l'Université métropolitaine de Caracas au Venezuela. La CICA regroupait à l'origine toutes les associations continentales de la construction : la FIEC (Fédération de l'Industrie Européenne de la Construction), pour l'Europe, la FIIC (*Federación Interamericana de la Industria de la Construcción*), pour l'Amérique latine,

la FUSCA (*Federation of United States and Canada*) pour les États-Unis et le Canada, l'IFAWPCA (*International Federation of Asian and Western Pacific Contractors' Associations*), pour l'Asie au sens large, incluant l'Australie et la Nouvelle Zélande, la FAC (*Federation of Arab Contractors*), pour les entrepreneurs des pays arabes.

De ce fait, la CICA est une confédération des fédérations continentales mais son action ne se limite pas à des sujets internationaux car elle représente toutes les entreprises de ces associations, aussi bien les majors de la construction que les petites entreprises de Travaux Publics et de Bâtiment dans le monde. Depuis la création, les choses ont évolué. En 2021, la CICA ne regroupe plus que la FIEC et la FIIC mais a tissé des liens avec d'autres associations qui l'ont rejointe : l'OCAJI (*Overseas Construction Association of Japan, Inc.*), quasiment depuis la création et l'IBA (*Israel Builders Association*) en janvier 2019, ainsi que des entreprises qui la soutiennent à titre individuel.

La CICA représente les intérêts du secteur de la construction au niveau mondial et vis-à-vis des institutions internationales, telles que la Banque Mondiale et toutes les banques multilatérales présentes dans chacune des "régions" du monde : par exemple, la Banque Interaméricaine de Développement (BID), la Banque Asiatique de Développement (BAD) mais aussi le Fonds Monétaire International, les Nations-Unies, l'Organisation Mondiale du Commerce, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques, la Chambre de Commerce Internationale... Elle entretient également des relations étroites avec les autres secteurs industriels et les associations professionnelles, les insti-

FANNY DASTUGUE : PARCOURS

Fanny Dastugue est diplômée de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux (2010) dans la spécialité "relations internationales" et titulaire d'un Mastère de Droit, Économie et Gestion de l'Université Montesquieu de Bordeaux IV (2010).

Elle a également participé à un programme d'échange avec l'Université de Berkeley, en Californie, sur le thème "media et politique globale".

Elle commence sa carrière comme analyste des risques pour la région MENA (*Middle-East and North Africa*) au Secrétariat Général de la Défense et de la Sécurité Nationale à Paris (2011-2012).

Entre 2012 et 2013, elle rejoint la Coface (Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur), devenue BPI, en tant qu'analyste des risques politiques et crédits commerciaux, à Londres, d'abord, puis à Paris.

Entre 2013 et 2014, elle rejoint le groupe international d'assurances spécialisées Hiscox, en charge de la clientèle privée.

Elle entre à la FNTP en 2014 en tant que chargée de missions internationales, notamment pour le SEFI (Syndicat des Entrepreneurs Français Internationaux) et la CICA (*Confederation of International Contractors' Associations*).

Depuis 2018, Fanny Dastugue est directrice générale de la CICA.

2- Japon : la CICA (*Confederation of International Contractors' Associations*) a été créée à Tokyo en 1974 pour représenter l'industrie de la construction à l'échelle mondiale.

3- France : le siège de la CICA est statutairement à Paris, dans les bureaux de la FNTP.

4- Allemagne : les critères environnementaux et sociaux ont été repris par la KfW (*Kreditanstalt Für Wiederaufbau*), l'équivalent allemand de l'AFD.

5- États-Unis : l'initiative "Blue Dot Network" lancée par l'administration américaine travaille au développement d'une certification "infrastructure de qualité".

tutions spécialisées et les organisations non-gouvernementales.

Elle agit par ailleurs en tant que club pour les entrepreneurs de toute taille et en tant que vecteur de bonnes pratiques au niveau international interagissant avec les organisations publiques du monde entier.

La CICA représente de l'industrie de la construction et parle en son nom sur les questions techniques, économiques, financières, juridiques et politiques d'intérêt international. Elle offre un forum pour la coopération et l'interaction avec les fédérations membres et les institutions liées.

Comment les actions de la CICA sont-elles organisées ?

Nous organisons régulièrement des missions auprès des institutions internationales pour faire connaître les positions et propositions du secteur. Les sujets traités ont été préparés antérieurement par 8 groupes de travail : contrats de construction, construction 5.0, financement à long terme

des infrastructures, santé et sécurité, banques multilatérales de développement, partenariats public-privé, bonne préparation des projets, anti-corruption et intégrité.

Pourriez-vous présenter synthétiquement les objectifs de chacun de ces groupes ?

Le groupe de travail "bonne préparation des projets" est l'un des plus anciens puisque sa création remonte à 2009. Il est dirigé actuellement par Michel Démarre, ancien délégué général du Syndicat des Entrepreneurs Français Internationaux (SEFI) et ancien président de l'association des entrepreneurs européens internationaux (EIC).

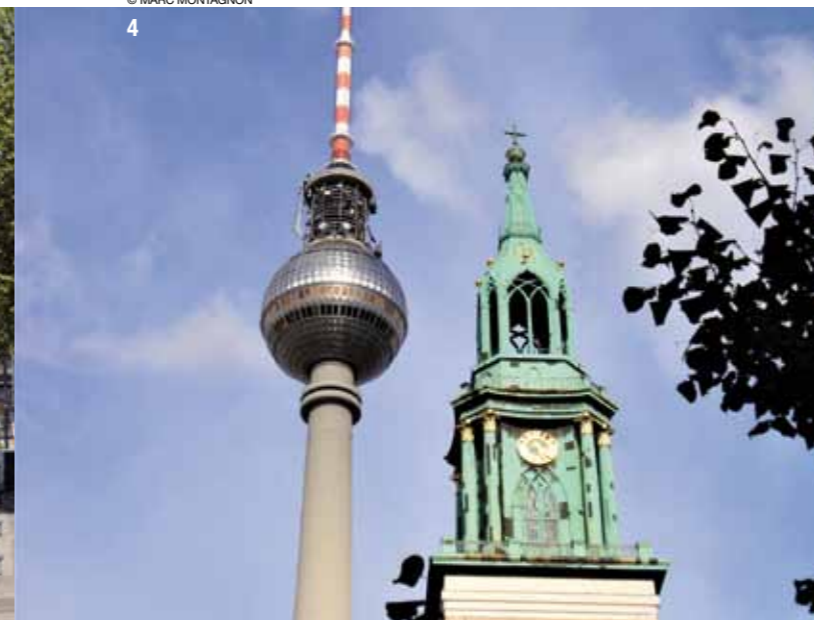
L'absence de "pipelines" de projets d'infrastructure dans les pays en développement et émergents et le trop grand nombre de projets qui ne se concrétisent pas sont principalement dus au manque de préparation des projets. Afin de remédier à cette situation, la CICA travaille ainsi à la bonne préparation des projets depuis 2004 et propose de mettre en œuvre le concept de "projet bien préparé" qui a été introduit en novembre 2009 lors de la réunion des directeurs des achats des banques multilatérales à Thessalonique.

Le concept de projet bien préparé - *Well-Prepared Project* - a ensuite été réintroduit avec succès dans les recommandations du G20 à Cannes en 2011. Il établit clairement les exigences d'un projet réussi en termes de qualité des travaux ainsi que de respect des budgets et des échéanciers. L'objectif est de fournir un ensemble de recommandations ou de directives aux pays et aux institutions (notamment les banques multilatérales de développement et les institutions de financement

FIGURE 1, 2 ET 3 © MARC MONTAGNON

© MARC MONTAGNON

© MARC MONTAGNON



du développement) impliquées dans l'investissement dans les infrastructures dans les pays en développement et émergents.

Ces recommandations viseront à améliorer la qualité de la préparation et de la mise en œuvre des projets.

La première application du concept de projet bien préparé dans le contexte de ce groupe de travail de la CICA est le secteur routier. Elle est actuellement engagée dans des discussions et travaille conjointement avec la Fédération Internationale Des Ingénieurs-Conseils (FIDIC) et l'Association Mondiale de la Route (PIARC).

En ce qui concerne les banques multilatérales de développement ("BMD") ?

Le groupe de travail sur les banques multilatérales de développement, présidé par Richard Touroude, délégué général du SEFI, se concentre principalement sur le suivi des évolutions liées aux politiques de passation des marchés : les exigences environnementales, sociales, de santé et de sécurité (ESHS), le renforcement des capacités, la prise de décision sur l'optimisation des ressources, les appels d'offres internationaux, l'intégrité et la lutte contre la corruption.

Nous organisons dans ce cadre des missions du secteur de la construction au siège des BMD ainsi que des réunions régulières avec leurs directeurs des achats. En effet, depuis 2005, la CICA, avec les *European International Contractors* (EIC) et la Fédération Internationale Des Ingénieurs-Conseils (FIDIC), est partenaire des groupes de travail consultatifs successifs mis en place par la Banque Mondiale dans le cadre de sa réforme des marchés publics.

CICA : ORGANISATION ET ACTIONS

Le conseil d'administration de la CICA comprend un président et des vice-présidents élus pour un mandat de deux ans, ainsi qu'un trésorier. Les anciens présidents sont membres d'office du conseil. À noter qu'actuellement, le trésorier est M. Daniel Tardy, ancien président de la FNTP, de la FIEC et de la CICA (entre 2010 et 2012).

Il se réunit généralement deux fois par an, alternativement à Paris, siège social de la CICA, et à l'invitation de la Fédération nationale de l'un des pays-membres.

La direction est en charge de la vie statutaire de la confédération ainsi que de la communication au sein de la CICA via la coordination des groupes de travail et la planification d'événements spécifiques.

Elle rassemble informations, études, rapports... sur les sujets liés aux activités internationales des entreprises de construction et anime les groupes de travail rassemblant les experts de la profession sur les concessions et autres formes de PPP, la réforme de la passation des marchés des banques multilatérales de développement, les procédures de règlement extra-judiciaire des litiges, la manière de gérer les appels d'offres, les projets bien préparés et les meilleures pratiques.

Elle est en liaison avec les principales organisations internationales (ONU, OCDE, OMC...) et avec les banques multilatérales de développement (BM, BAD, ASDB, BID, etc.), les agences bilatérales d'aide au développement (KfW, AFD, DFID, FMO, etc.) ainsi qu'avec la Fédération Internationale Des Ingénieurs-Conseils (FIDIC). Elle participe à des groupes de travail, réunions, conférences, colloques, etc., organisés par ces institutions afin de faire connaître les positions et propositions du monde de l'industrie de la construction.

Pour le financement à long terme ?

C'est à l'occasion de la réunion du conseil d'administration de la CICA à Paris du 17 novembre 2014 qu'il a été décidé de créer un groupe de travail axé sur le financement à long terme des infrastructures. Son intérêt a été confirmé lors de la réunion du conseil d'administration à Brasilia le 27 avril 2015 et conforté lors de la table ronde sur "le marché du financement à long terme et ses sources" organisée dans

le cadre de la réunion internationale sur les infrastructures et les PPP organisée par la Chambre Brésilienne de la Construction (CBIC), après la réunion du conseil de CICA à Brasilia. Le groupe est désormais dirigé par Roger Fiszelson, Conseiller et ancien Directeur général de la CICA.

S'il est unanimement reconnu que la création et le maintien des infrastructures de services publics sont indispensables à la mise en place d'une économie prospère, les conditions pour y parvenir sont encore très insuffisamment remplies. L'insuffisance des capacités publiques de financement est la plupart du temps citée comme la principale raison de ces déficiences. Le recours aux techniques de Project Finance/PFI et des partenariats public-privé est présenté comme la solution. Aussi utile soit-elle, cette approche est insuffisante pour répondre aux immenses besoins mondiaux en infrastructures à l'horizon 2030, selon les sources un besoin annuel de financement allant de 3 trillions à 6,9 trillions de dollars, peu accessible en l'état pour la plupart des pays émergents et en développement. L'objectif de ce groupe de travail est de faire reconnaître la contribution des infrastructures au développement, à la croissance économique et à l'emploi respectueuse des impératifs du développement durable adoptés par l'ONU :
→ Identifier précisément les conditions requises pour déclencher un financement à long terme ;
→ Diffuser les solutions et les propositions de l'industrie de la construction.

Qu'en est-il du groupe de travail "contrats de construction" ?

Le groupe de travail sur les contrats de construction est présidé par l'avocat chilien Alex Wagemann. Il a été



8 © CICA



9 © CICA

introduit par l'assemblée générale de la CICA à Paris le 6 novembre 2018. Ce groupe de travail se concentre sur l'amélioration des conditions contractuelles des normes d'ingénierie et de construction avec un accent particulier sur les modèles de contrats FIDIC.

Bien que les normes contractuelles d'ingénierie et de construction soient des options appropriées pour le développement de projets pertinents, ces normes relèvent d'une pensée traditionnelle. Elles n'intègrent pas forcément les approches collaboratives, ne prennent pas en compte clairement la promotion de technologies qui améliorent la productivité, et en particulier ne prennent pas toujours en compte en profondeur la vision des entrepreneurs. Dans ce contexte a émergé l'idée de développer un groupe de travail, axé sur l'amélioration des conditions contractuelles des normes d'ingénierie et de construction.

Les objectifs de base de ce nouveau groupe sont de présenter formellement la vision des entreprises de construction lors des consultations préparatoires aux nouvelles éditions des modèles de l'éventail de contrats FIDIC (*FIDIC Rainbow Suite*), mais également d'apporter à nos membres des informations sur les autres types de contrats disponibles pour les marchés à l'international, par exemple les contrats proposés par NEC (*New Engineering Contracts*) ou la Chambre de Commerce Internationale (ICC).

À quand remonte la création du groupe "santé-sécurité" ?

Le groupe de travail sur la santé et la sécurité a été officiellement lancé en juin 2020. Il est présidé par Nir Yanushevsky et co-présidé par Ziv Lazar, respectivement spécialiste du secteur public et des contrats et responsable des données et de l'économie au

8- États-Unis : réunion de la CICA à Washington au printemps 2018 avec la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International.

9- Brésil : lancement du groupe de travail sur "le marché du financement à long terme des infrastructures" à Brasilia en avril 2015.

10- Chantier du Colorado River Bridge en aval du barrage Hoover sur le fleuve Colorado réalisé par Obayashi Corporation.

11- Chantier d'infrastructures minières de la GAC (Guinea Alumina Corporation) en Guinée.

sein de l'association israélienne de la construction.

La santé et la sécurité sur les chantiers sont des préoccupations quotidiennes des entrepreneurs et ne doivent pas être considérées comme un fardeau, comme c'est parfois le cas aujourd'hui, mais comme une opportunité pour les entreprises. En effet, un changement d'organisation des chantiers peut conduire à une augmentation de la productivité et une réduction des coûts. La pandémie actuelle a souligné la nécessité d'un groupe de travail sur la santé et la sécurité, au vu de ses conséquences sur le secteur de la construction et de la nécessité d'intégrer les nouvelles technologies numériques.

La question des "partenariats public-privé" est plus d'actualité que jamais. À quel niveau le groupe intervient-il ?

Le groupe de travail sur les PPP est dirigé par Fernando Lago, directeur de la Stratégie à la Chambre argentine de la construction. Il entend diffuser auprès des gouvernements, des institutions finançant le développement et des entreprises des connaissances sur les avantages et les conditions minimales à remplir pour une utilisation réussie des PPP ainsi que collecter et diffuser de nouvelles réglementations sur les PPP, couvrant entre autres l'amélioration du cadre

institutionnel et juridique pour faciliter l'utilisation des programmes de PPP. Il vise aussi à délivrer des prises de position pour répondre aux préoccupations et aux propositions opérationnelles du secteur de la construction à cet égard.

Quant au groupe "anti-corruption et intégrité" ?

Le groupe de travail sur la lutte contre la corruption et pour l'intégrité vise à élaborer une politique anti-corruption de la CICA. Il est présidé par Sergio Torretti, ancien président de la Chambre Chilienne de Construction (CCHC). Son objectif est d'émettre un point de vue global sur la façon de prévenir la corruption, tant du côté de l'entrepreneur que du client en prenant en compte plusieurs concepts : aspects juridiques, gouvernance, leadership et formation, technologie. La combinaison de ces concepts vise à accroître la confiance et l'intégrité, générant de réels progrès dans la lutte contre la corruption.

Enfin, "Construction 5.0", sans doute l'un des plus en pointe ?

Le groupe de travail "Construction 5.0" est présidé par Carlos Bascou, membre de la Chambre Chilienne de la Construction (CCHC) et co-présidé par Jean-Louis Marchand, ancien président de la Fédération Européenne de l'Industrie de la Construction (FIEC). ▶

© TRAVEL INSIDE



6

© MARC MONTAGNON



7

© OBYASHI CORPORATION



10

© CICA



11

Il vise à promouvoir l'alignement des innovations technologiques et numériques du secteur de la construction avec la dimension sociétale dans le cadre des 17 objectifs de développement durable des Nations-Unies et de l'Accord de Paris sur le Climat.

"Construction 5.0" résulte d'ailleurs de la fusion des anciens groupes de travail Construction 4.0 et Construction Durable.

"Construction 4.0" incluait des éléments tels que le BIM, les drones, les robots et l'intelligence artificielle, y compris le Big Data et la réalité augmentée. La dimension 5.0 ajoute l'aspect social de la numérisation, y compris la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) en alignant, par exemple, les indicateurs-clés de performance (KPI) de l'industrie sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations-Unies.

L'objectif du nouveau groupe "Construction 5.0" pour l'année 2021 sera d'élaborer des recommandations et un plan d'action concret pour le secteur de la construction sur les meilleures pratiques pour la construction durable et l'innovation. L'objectif serait de définir des fenêtres d'opportunité principalement autour de la réduction des émissions de CO₂ et de la réduction de la consommation d'énergie du point de vue des entrepreneurs (ex : cadre de recyclage, portefeuilles d'investissement permettant de réduire les émissions de carbone, etc.).

Le périmètre d'action concret et les KPI associés permettant de mesurer l'influence et l'impact du secteur de la construction dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), seront définis pour les 2 prochaines années. La dimension "Construction 4.0" est complémentaire de la construction

durable et vice-versa car les technologies nouvelles et numériques permettront d'atteindre les objectifs de construction durable. L'utilisation de la robotisation, de l'intelligence artificielle, y compris du Big Data et de la réalité augmentée, devrait améliorer la surveillance des projets de construction et les performances du secteur de la construction en vue de fournir des bâtiments/infrastructures durables et intelligents.

Comment la confédération organise-t-elle les contacts avec ses membres ?

Nous organisons deux assemblées générales par an, l'une traditionnellement à Paris, à l'automne, l'autre, au printemps, accueillie par l'un des pays-membres.

Lors de ces assemblées générales, sont abordées les questions statutaires et administratives et sont présentés les rapports des groupes de travail. Un séminaire thématique est organisé en marge des assemblées, auquel sont conviés des participants extérieurs. En complément de ces AG, sont organisées des missions sectorielles à l'étranger, la principale se tenant à Washington, au printemps.

Nous participons également aux réunions annuelles de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International ainsi qu'à des réunions spécifiques, par exemple de l'US EXIMBANK (*Export-Import Bank of the United States*), l'agence officielle de crédit à l'exportation (ECA) des États-Unis, équivalent américain de BPI France. Nous réalisons également des missions avec la Banque Africaine de Développement (BAD), à destination, en particulier, des entreprises européennes travaillant sur ce continent. Avec la BAD, nous orga-

nisons notamment des réunions sur la formation professionnelle au cours des chantiers, un sujet qui nous est cher, car il permet de former du personnel local en Afrique au niveau bac+2 afin notamment de développer le secteur local et contribuer à l'émergence de partenaires locaux expérimentés pour de futurs projets.

La CICA participe également tous les ans au B20 (*Business 20 dialogue*) dont les représentants font des recommandations directes aux gouvernements du G20. Le B20 sert de plateforme de dialogue entre les décideurs politiques, la société civile et les entreprises à un niveau international. Chaque année, les forums du B20 et du G20 sont accueillis par un État-membre différent. Actuellement, le B20 compte 706 membres provenant de 39 pays. La CICA y est présente pour le financement des infrastructures et la lutte contre la corruption.

La CICA met-elle des documents à la disposition de ses membres ?

Elle publie depuis 2009 un bulletin mensuel qui fournit à ses membres, amis et parties prenantes des informations précieuses sur les événements, nouvelles et autres activités de la Confédération. L'un des plus récents, de mars 2021, contient un document très

important relatif à la méthode globale d'évaluation des projets dite "Glopram - *Global Project Assessment method*". Il s'agit d'un nouvel outil pour combler le fossé entre l'analyse coûts-bénéfices (ACB) et les décisions budgétaires. Vincent Piron, spécialiste économie et transports, et Jeanne Amar, maître de conférences à l'Université de la Côte d'Azur proposent avec le "Glopram" une méthodologie d'évaluation de la rentabilité fiscale à moyen et long terme générée par les différentes catégories d'infrastructures, suivi et encouragé par CICA la FNTP.

Cette méthode globale permet d'évaluer un projet d'infrastructure dans son ensemble en prenant en compte non seulement les ressources socio-économiques qu'il engendre mais également son impact budgétaire. Elle est désormais en phase opérationnelle. Elle couvre à la fois la construction de nouvelles infrastructures et l'entretien/réhabilitation des infrastructures existantes. Elle fournit une évaluation plus détaillée de la soutenabilité de la dette publique contractée pour la construction des infrastructures.

Le Glopram est un outil qui facilite la prise de décision pour les choix d'investissements publics et privés. Cette méthode est une indication neutre des dépenses et des rendements sociaux, environnementaux et économiques qu'une infrastructure générera au fil du temps. L'outil calcule les estimations des coûts et des avantages et prévoit la période de récupération. Il permet de prioriser les différents projets d'infrastructure et les procédures contractuelles en fonction de leur soutenabilité budgétaire.

Les bénéfices de la création d'infrastructures sont indéniables : création d'emplois, croissance économique,

attractivité territoriale et compétitivité... Il est essentiel d'y investir pour répondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain. Malheureusement, les investissements sont bien en deçà des besoins et diminuent. L'une des raisons pourrait être la difficile évaluation de leurs incidences budgétaires à moyen et long terme.

Le Glopram s'inscrit dans ce que nous appelons "Quality Infrastructure", c'est-à-dire des infrastructures de qualité mais qui soient surtout durables.

En effet, nous avons vu apparaître sur le plan international des offres anormalement basses, émanant d'une concurrence asiatique qui pouvait paraître parfois déloyale ou en tout cas appliquant des critères différents de ceux que nous promovons. Cela concerne de nombreux maîtres d'ouvrage et, notamment dans les pays africains, qui commencent à se rendre compte des problèmes posés par les projets réalisés à des prix parfois bas mais dont la durabilité n'a pas toujours été prise en compte, alors que leurs conditions de financement ne sont pas toujours soutenables.

La démarche est menée en collaboration avec l'Agence Française de Développement (AFD) qui a renforcé son cahier des charges environnemental et social dans son dossier d'appel d'offres, en mettant d'ailleurs en évidence que le respect de ces critères d'exigence de qualité ne majorait pas systématiquement le coût final d'un projet.

Elle a été élargie à l'international pour renforcer les critères environnementaux et sociaux, afin d'éliminer les entreprises qui ne répondent pas à ces critères d'exigence. Un travail équivalent a été réalisé par la KfW (*Kreditanstalt Für Wiederaufbau*), l'équivalent allemand de l'AFD, ainsi que par la Banque Mondiale qui a modifié en ce sens son cahier des

LE SEFI EN BREF

Le SEFI (Syndicats des Entrepreneurs Français Internationaux) compte 14 membres : entrepreneurs du secteur de la construction et des infrastructures, entreprises spécialisées dans la fourniture d'installations et les contrats clés en main, concessionnaires de services, etc. Toutes ces entreprises offrent une large gamme d'activités allant de l'ingénierie aux services, en passant par construction/réhabilitation, packaging financier et juridique... : Bouygues Construction, Colas, Degremont, Eiffage, Eurovia, Razel-Bec, Sade, Spie, Spie Batignolles, Veolia Water Solutions & Technologies, Vinci Concessions, Vinci Construction, Vinci Énergies.

Le chiffre d'affaires international des sociétés du SEFI représente un pourcentage substantiel de leur chiffre d'affaires global (48% en 2019), soit 48 milliards d'euros.

charges. Le Japon dispose également au travers de la JICA (*Japan International Cooperation Agency*) de dispositifs permettant de promouvoir des entreprises susceptibles de réaliser des infrastructures de qualité et durables. Globalement, cette démarche vise à éviter que des projets financés par l'AFD soient construits, notamment en Afrique, par des entreprises ne respectant pas les critères de qualité qu'elle préconise.

Toujours dans ce domaine, la CICA a rejoint l'initiative "Blue Dot Network" lancée par l'administration américaine en coopération avec le Japon et l'Aus-

tralie et désormais reprise par l'OCDE ayant pour objet indirect de lutter contre les offres anormalement basses faites notamment par les entreprises chinoises. "Blue Dot Network" travaille au développement d'une certification "infrastructure de qualité".

À ce titre, la CICA est membre de l'"Executive Consultation Group" qui doit définir les critères de cette certification à partir de standards internationaux existants pour mesurer la qualité d'un projet d'infrastructure.

Parmi les projets récents ou en cours, quels sont ceux que vous pourriez rappeler ou annoncer ?

La CICA a participé à la création d'un Centre d'Excellence sur les Partenariats Public/Privés, en collaboration avec l'IFEJ (Institut Français des Juristes Internationaux) et l'UNECE (*United Nations Economic Commission for Europe*). Ce centre d'excellence, basé à Genève au sein de l'UNECE a été officiellement inauguré le 21 mai 2015 à la FNTP. Il a pour objet de rassembler les bonnes pratiques pour les projets

en PPP, concessifs ou non-concessifs. Un autre projet que nous avons soutenu est le développement de la plateforme "Source", un outil informatique qui vise en particulier à la bonne préparation des projets de construction, développé par SIF (*Sustainable Infrastructure Foundation*, fondation également basée à Genève). Cet outil a bénéficié du financement des banques multilatérales de développement. Il a pour objet, via l'outil informatique "Source", de mettre en relation les auteurs de projets avec ceux qui voudraient les réaliser, en prenant en compte très en amont les différents aspects juridiques, environnementaux, sociaux, économiques et financiers.

À titre d'exemple, la BERD (Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement) a placé nombre de ces projets sur cette plateforme. Depuis l'origine, CICA a soutenu cette initiative et communiqué aux entreprises toutes les informations relatives à son utilisation.

Pour conclure ?

Les activités de la CICA visent principalement à contribuer à l'expansion du marché des infrastructures en favorisant la constitution d'un "pipeline" de projets d'infrastructures résilientes, mais aussi à améliorer la sécurité contractuelle et financière des entrepreneurs et à diffuser des innovations techniques, managériales, environnementales et sociales.

Elle est engagée dans un dialogue continu avec les entrepreneurs ainsi qu'avec les organisations internationales et les institutions financières, les représentants de la société civile et les groupes de réflexion impliqués dans le secteur de la construction et des infrastructures et la presse spécialisée. □

12- Construction de la route Tchetti-Savalou dans le département des Collines au Bénin par Colas.

13- Pont routier en Colombie Britannique réalisé par Eurovia Canada.

14- Montage d'une éolienne dans la péninsule du Jutland au Danemark.

15- Le réaménagement du canal de la centrale hydroélectrique de Larona en Indonésie.

